

Montréal, le 6 octobre 2019

Au secrétariat des commissions permanentes  
commissions@ville.montreal.qc.ca

**Objet: Opinion concernant le Contrôle des circulaires à Montréal**

Très honorables membres de la Commission,

Je suis un résident de Montréal depuis 1990. Avant, je vivais sur la rive-sud de Montréal, et la problématique était la même.

Je souhaite émettre mon opinion concernant la production, la distribution et l'usage des « publisacs » et autres feuillets publicitaires.

Des circulaire sont déposés dans ma boîte aux lettres, et ce, régulièrement et sans ma demande. Pire: même après avoir appliqué un autocollant sur ma boîte indiquant que je les refuse, des circulaires sont tout de même déposés: que ce soit par Publisacs, Vidéotron et Bell qui veulent me ravoir comme client, des députés qui veulent mon vote ou que sais-je !

Nous sommes en 2019: nous cherchons des moyens de réduire la consommation, la pollution, la destruction de nos forêts et éliminer l'usage des matières fossiles.

Nous sommes en 2019: nous distribuons encore de la publicité non sollicitée porte-à-porte, nous distribuons des journaux à usage unique dans les métro, journaux qui se retrouvent dans la poubelle en moins de 15 minutes en moyenne. Il y a mille exemples de production polluante que nous pouvons interdire, et nous le devons.

Nous avons aujourd'hui la possibilité d'améliorer notre façon de consommer et de réduire notre empreinte écologique. Ne prenons pas de demi-mesure: ayons le courage de nos ambitions, de notre devoir.

Pour ces raisons: je demande que l'usage de cette forme de publicité & marketing soit bannie sur le territoire de Montréal.

Je vous pris de recevoir mes salutations distinguées,



Jan-Bathyste Denis Goudreau

Montréal, Qc